L'ABEILLE.

CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de quinze lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas fixé, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A LOUER

Pour l'espace de quelques années.

UNE JOLIE MAISON de campagne, à une lieue de la ville, au faubourg Plaisance; elle consiste en 4 arpens de superficie, entourée en pieux debout; les établissements y sont complets, consistant en deux maisons neuves briquetées entre poteaux, l'une de six petits appartemens et l'autre d'un seul, ayant chacune une galerie sur le devant; d'une cuisine avec un four à pain et quatre chambres à domestiques attenant; d'un magasin, d'une écurie pour 24 animeaux; d'un poulailler avec sa basse-cour et d'un pigeonnier audessus et d'autres petites cabanes nécessaires, telles que chambre à bain avec sa grande chaudière et cheminée, dessus la dite, sont quantité d'arbres fruitiers en rapport, le pâturage y est considérable et excellent, la cyprière communale fournit quantité de bons bois à brûler pour son usage et l'on jouit d'une grande batture sur laquelle on a droit. Les avantages qu'offrent ce local sont considérables, tels que de pouvoir y tenir une vacherie, et la proximité de la ville pour la vente du laitage et du jardinage.

S'adresser au café de Messrs. Merle & Girodeau. 15 sept—15

A LOUER.

Une petite **MAISON A ÉTAGE**, sise sur un vaste emplacement, rue de l'Esplanade, encoignure Bourgogne, maintenant occupée par le docteur Dubuisson: S'adresser à

G. MONTAMAT,
8 sept Rue Ste.-Anne, No. 51.

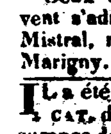

Dans la nuit du 22 septembre 1831, il a été trouvé **UN CHEVAL** *pinto*, portant crinière et front blancs, ayant à la cuisse gauche un N. et à l'épaule gauche un G., sellé et bridé; la selle portant l'étiquette du sellier, *Smith, Hubard & Cie*

Ceux qui ont des réclamations à faire, peuvent s'adresser à Mr. Philippe Chéron, dit Mistral, rue de la Victoire, No. 13, faubourg Marigny. 24 sept.—3

IL a été perdu par le sous-signé un Certificat, de douze actions de la Compagnie d'Assurance des Négociants, portant le No 106. Les personnes qui pourraient l'avoir trouvé sont priées de le remettre au bureau de la compagnie

13 sept—3,1pm E. BERTUS.

AVIS.—Doublons, Espagnols, Mexicains, et Colombiens, à vendre par,

VICTOR DE LA COVA,
20 sept.—4 rue St.-Louis, No. 45.

EN déchargement du navire *Chester*, charrettes, drays, brouettes et roues, à vendre par

20 sept SAM. C. BELL.

REÇU par le brick *Treaty*, de Philadelphie, 20 caisses chapeaux d'hommes, qualités assorties, à vendre par

20 sept SAM. C BELL.

VIN, EAU-DE-VIE &ct.

A vendre en débarquement du brick *Aimable Marie*, venant de Bordeaux:

172 Barriques vin Montferrand, Médoc, &c.
27 demis barriques vin blanc.
1050 caisses vin Médoc, St. Julien et autres.
50 paniers Champagne.
12 pipes eau-de-vie 4ème. preuve.
200 paniers anisette.
15 caisses cire blanche.

Et par d'autres navires:

250 barriques vin rouge, divers crus.
40 do. do. Haut Barsac,
Vinaigre, &c. P. E. SORBÉ,
13 sept. Rue Royale, No. 118

JOLIS CHAPEAUX D'ENFANS, ESCARPINS & SOULIERS.

Rue de la Levée No. 89.

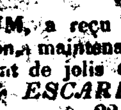

MALCOLM McCALLUM, a reçu par le navire De Witt Clinton, maintenant en débarquement, un assortiment de jolis *CHAPEAUX, SOULIERS & ESCARPINS* convenables à la saison. 22 sep

---

GRAISSE, Langues de Buffle, &c. 130 terrines graisse fraiche; 32 demi-baril bœuf mess, à l'usage des familles; quelques douzaines de langues de buffle: Aussi, quatre paires roues de charettes assorties, de Philadelphie, à vendre par,

DUCROS & MORPHY,
10 sept. rue de la Levée, No. 15.

BEURRE FRAIS.—117 jarres Buerre frais de 20 liv. chaque, à l'usage des familles, en débarquement du bateau-à-vapeur Paul Clifford, venant de Cincinnati, à vendre par

STETSON & AVERY.
13 sept Rue du Camp.

---

16 BARILS HUILE DE LIN, en débarquement, et à vendre par

13 sept STETSON & AVERY.

FARINE fraiche, inspectée et de marques très-réputées, convenable pour les boulangers et pour les familles, à vendre par

STETSON & AVERY.

80,000 BRIQUES à vendre par les soussignés, en débarquement du navire *Aimable Créole*, vis-à-vis la rue … PERRET & CHARBONNET.

CAFÉ ET CIGARRES.—80 barils … café de première qualité, et 14 milliers cigarres, récemment reçus, à vendre par

J. W. ZACHARIE & Co.

… barils bœuf du Missouri, à vendre par

15 sep. J. MAGER.

BILLETS D'ENTERREMENT,

A VENDRE à l'imprimerie de cette feuille. On pourra en faire imprimer avec les noms &c. en s'adressant seulement une heure d'avance. 13 septembre.

DEMANDE D'APPRENTIS.

UN ou deux enfans de dix à douze ans, trouveraient à s'engager pour apprendre le métier d'imprimeur. Les conditions seront avantageuses. S'adresser au bureau de cette feuille. 13 septembre.

PENDANT son absence momentanée du pays, Mr. JACOB R. WOLFF a confié la direction de ses affaires aux soussignés,

18 août PERRET & CHARBONNET.

FARINE FRAICHE.—100 bls. farine fraiche, de froment de qualité supérieure, reçus par le bateau-à-vapeur Tippecanoe, de Louisville, et à vendre par P. M. TOURNÉ.

… rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

ANIMAUX ÉPAVES.

Le public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. Ludger Fortier, les animaux suivans:—

Une *MULE* blanche, marquée aux cuisses d'une étampe espagnole;

Une *MULE* sagne, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

Une *JUMENT* blanche, sans marque;

Une *JUMENT* rouge, ayant une étoile au front, marquée à la cuisse gauche E C et à la droite C H;

Une *JUMENT* noire, ayant un pied de derrière blanc, sans marque.

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux sont priées de les réclamer, et de payer les frais de savanne et d'impression. Si huit jours après la dernière publication, (qui se trouve vendredi, 14 octobre) ces animaux n'étaient pas réclamés, il seront vendus le dit jour, sur les lieux, à 4 heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, 20 sept.

G. DESCHAPELLES,
24 sept.—3·1ps Syndic.

ANIMAUX EPAVES.

LE public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. Ludger Fortier, les animaux suivans:

Un *CHEVAL* sous poil alezan, ayant le front blanc, les quatre pieds ferrés, sans marque;

Un *CHEVAL* alezan brûlé, le front et un pied de derrière blancs, sans marque;

Un *CHEVAL* bay, sans marque;

Un *CHEVAL* bay, le front et les deux pieds de derrière blancs, marqué M à l'épaule gauche;

Un *CHEVAL* bay, une étoile au front, les deux pieds de derrière blancs, sans marque;

Un *CHEVAL* sagne, l'œil gauche crevé, une étoile filante au front, les quatre pieds blancs, et marqué L à l'épaule gauche;

Un *CHEVAL* blanc, marqué à la cuisse droite C P;

Un *CHEVAL* rouge, une raie blanche au front, marqué à l'épaule droite L D;

Une *JUMENT* sous poil alezan, une étoile au front, sans marque;

Une *JUMENT* sous poil alezan, le front blanchâtre, marqué J B S;

Un *CHEVAL* blanc, marqué M à la cuisse droite;

Un *MULET* rougeâtre, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

Un *MULET* sagne, le bout de l'oreille droite coupé, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

Un *MULET* rouge, les deux bouts des oreilles coupés, marqué à la cuisse droite L A, et à la gauche une marque espagnole;

Un *CHEVAL* rouge, le front et les quatre pieds blancs, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux sont priées de les réclamer, et de payer les frais de savanne et d'impression. Si huit jours après la dernière publication (qui se trouve le mercredi, 12 octobre) ces animaux ne sont pas réclamés, ils seront vendus le dit jour, sur les lieux, à quatre heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, le 15 septembre 1831.

GL. DESCHAPELLES,
22 sept—3 syndic.

ANIMAUX ÉPAVES.

LE public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. Ludger Fortier, les animaux suivans:

Une *VACHE* sagne, ayant une cloche au cou, marquée à la cuisse gauche d'une marque espagnole.

Une *VACHE* rouge et blanche, marquee à la cuisse gauche BB. et une marque illisible.

Une *VACHE* noire, ayant une …, le dessous du ventre blanc, marquée à la cuisse droite EV.

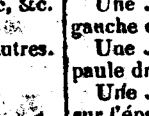

Un *CHEVAL* alezan brûlé, le front blanc, les deux pieds de derrière et un devant blancs, marqué à la cuisse gauche d'une marque espagnole et à l'épaule droite FO.

Une *JUMENT* baie, marquée à la cuisse gauche d'une marque espagnole.

Une *JUMENT* rouge foncé, marquée à l'épaule droite JC. et à la cuisse gauche VL.

Une *JUMENT* sagne front blanc, marquée sur l'épaule droite dld. renversés, aux cuisses droite JC. et à la cuisse gauche VL.

Une *CHEVAL* entier, rouge, estropié, front blanc sans marque.

Un *CHEVAL* entier, gris, crins et queue noirs sans marque.

Un *CHEVAL* bai, ayant une étoile au front ferré de devant, sans marque.

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux, sont priées de les réclamer et de payer les frais de savanne et d'imprimerie. Si huit jours après la dernière publication, qui se trouve le samedi 1er. octobre prochain, ces animaux n'étaient pas réclamés, ils seront vendus ledit jour, sur les lieux, à 4 heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, le 6 sept. 1831.

GL. DESCHAPELLES.
10 sept—3,1ps. Syndic.

LE soussigné vient de recevoir mille belles **DENTS** d'homme, qu'il offre de poser par une, ou par jeux complets à ceux qui peuvent en avoir besoin.

22 sep—30 A. L. PLOUGH

---

500 ROULEAUX corde d'emballage du Kentucky, à vendre par

3 sept STETSON & AVERY.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

COUR DE PAROISSE pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—*Présent l'honorable J. Pitot juge.—Bernardo Silod contre ses créanciers.*—La cession de biens du pétitionnaire dans cette affaire est acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'office de Hugues Pédesclaux, notaire public, le mercredi 21 de septembre courant, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Nelle.-Orléans, le 8 septembre 1831.

Par ordre de la Cour,
10 sept—3,1ps F. BUISSON, dép. Greffier.

AVIS.—Les soussignés offrent à vendre la cargaison du brick *Oronaze*, venant de Marseille, consistant en:

73 Bques. de vin,
200 Paniers d'huile,
250 Tierç dito,
Marseille vin sec, dito. Madère, de
100 Paniers de Champagne,
50 Demi dito. …
100 Csses. fruits au vinaigre assortis,
50 dito. Olives farcies,
100 Pobans de Pruneaux,
100 Caisses fruits à l'eau-de-vie,
2 Jarres de Saucissons,
125 Paniers Vermicelle,
5 Jarres de Saucissons,
757 Caisses vin Muscat de Frontignan.
Le tout très frais et ayant droit au *drawback*.

C. OGIER & CO,
6 sept—3 Rue Toulouse No. 17.

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par

F. PERRET
3 sept. Rue Toulouse, No, 62.

GLACIERES Françaises—Les soussignés offrent à vendre 2 bonnes Glacieres reçues dernièrement de France, contenant l'une 500 liv et l'autre 300 liv. de glace.

1 juil.] H. PERRET & CHARBONNET.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Simon Mathé vs. Louis Nicolet et autres.

EN vertu d'un *writ de fieri facias*, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, le samedi 8 octobre, à la bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, la négresse Marie, saisie dans l'affaire ci-dessus.

6 sept L. DAUNOY, marshall.

LOTERIE
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

17EME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 8 Octobre.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE $	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1		"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billets Entiers .... $ 4
Demi Billet 2
Quarts de Billet 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES**:—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,

27 sept *Directeur.*

DEMANDE.—Un élève en pharmacie bien recommandé, trouvera à s'employer en s'adressant chez le soussigné, FORESTIER,

17 sept Pharmacien.

VIEUX VIN DE BORDEAUX, à vendre par

15 sep. J MAGER.

Nouvelle agréable pour les Dames.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Adventure, de Liverpool, et offrent à vendre des aiguilles de première qualité, assorties par 100 en petites boites de maroquin, également des ciseaux de toutes les grandeurs. Connaissant la fraude qui se commet journellement dans ces articles par leur imitation, les soussignés ont pris toutes les peines possibles pour ne pas être trompés et peuvent garantir entièrement les premières de la fabrique de Hemming et les dernières de Rogers & Son's, toutes deux avouées les premières du monde,

E. JOHNS & CO.

Rue de Chartres, no. 113, entre celles de St. Louis & Conti. 1er. sept.

CHAUX de Thomastown—300 barils chaux de Thomastown, en bon ordre, en débarquement du brick Hazard, pour vendre à bord,—s'adresser à

1er. sept. STETSON & AVERY.

CHANDELLES—50 boites blanc de baleine, 4s. 5s. et 6s., en débarquement du brick Hazard, à vendre par

1er. sept. STETSON & AVERY.

MAGASIN DE VOITURES.

LE soussigné vient de recevoir de la manufacture de MM. Carter, Mitchel et Co. (de New-Ark, N. J.) une voiture de première qualité dans le dernier goût; aussi, de la manufacture de MM. Brewster et Collis, de New-Haven, trois barrouches légères, pour un et trois chevaux.

Il a de plus en magasin un élégant tilbury avec une impériale de rechange, de la manufacture de MM. Carter, Mitchel & Co.

M. WALTON.

N. B. Il fait toute espèce de réparations avec goût et promptitude. 16 août.

LIVRES NOUVEAUX, reçus récemment et à vendre par E. JOHNS & Co. rue de Chartres, No. 113.

Annales des campagnes de la Péninsule.
L'aventurier persan. Cabinet littéraire.
L'Ecosse, par Walter-Scott.
Discours de Daniel Webster.
Ouvrages poétiques de Scott.
do. do. de Goldsmith.
Les poètes, par Aiken.
Œuvres de Burn, id. de Byron.
Vies des hommes illustres—Plutarque.
Le Spectateur. Gil-Blas.
Les chevaliers Arabes.
Livres de prières. Guide Pieux.
Vraie piété. Manuel Catholique &c. &c.
Un grand nombre d'ouvrages scientifiques, de médecine, de chirurgie, de physique, &c.

13 août—4

DEMANDE D'EMPLOI.—Un jardinier français arrivé dernièrement, désirerait trouver une place à la campagne, s'adresser à Mr. Guillaume, restaurateur. 4 août

---

VROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par la Zilia, de Bordeaux: 70 barriques vin rouge, diverses qualités; 400 paniers anisette, 1ère qual.; 25 caisses liqueurs assorties, extra-fines; 6 do. crêmes de thé; 6 do. crêmes de framboise, fraise, barbade, noyaux &c.; 6 do. eau-d'or, d'argent, noix, cordiale, 6 do. crêmes de fleurs d'oranges au vin de champagne, 25 do. par 24 flacons, maraschino de Zara. 30 juillet.

A LOUER.

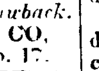

La MAISON située rue de la Douane, No. 111, vis-à-vis les nouvelles bâtisses de M. Laurin; cette maison est agréablement située, a une belle cour, et une cuisine à deux étages. Elle est calculée pour loger une petite famille. S'adresser à

19 juillet LEE, WALTON & Co.

LE soussigné offre ses services au public, en qualité de courtier; il se chargera de la vente des propriétés foncières et des esclaves; et aussi de procurer de l'argent sur des billets ou des hypothèques. Les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, peuvent compter qu'il fera tous ses efforts pour les satisfaire.

G. MORTIMER,
Rue Philippa entre Poydras et Hevia, no. 158.

N. B. Toute traduction dans les langues française, anglaise et espagnole, pourra également être faite à son bureau, il y apportera le plus grand soin, aussi bien qu'à la rédaction des cédules et tableaux de distribution, et à la rectification des livres de commerce, qu'on pourrait lui confier. etc. 25 juin

---

A VENDRE

A DES PRIX MODÉRÉS,

BOIS DE CORDE, bois gras, merrains, sadrons de Pensacole, coquilles, charbon, goudrine. S'adresser à Jn. Pelerin fils, au chantier du soussigné, côté ouest du … de la première demie lune, … Canal Carondelet; ou à P. Poulaine, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin.

24 juin. G. MONTAMAT.

AVIS.—Pendant mon absence de la ville, les personnes qui ont des affaires de quelque importance avec moi, voudront bien s'adresser à M. Malcom McCallum, chargé de ma procuration.

13 août—3 J. W. COLLINS.

---

10 PIASTRES DE RÉCOMPENSE.

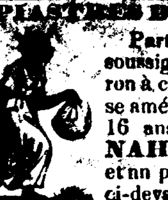

Partie marronne de chez le soussigné, le 15 août ou environ à cette époque, une négresse américaine âgée d'à-peu-près 16 ans, nommée **SUSANNAH**, d'une taille régulière et un peu fine, ayant appartenu ci-devant à M. Guion, et appartenant maintenant à don José Figurola.—Quiconque ramenera la dite négresse à son maître ou à Victor de la Cova, rue St.-Louis, No. 45, recevra la récompense ci-dessus mentionnée, et en outre toutes les dépenses légales qu'il pourra faire pour cette arrestation, lui seront remboursées. 8 sept.—4

$10 DE RECOMPENSE.

Seront données à celui qui ramènera chez la soussignée ou logera dans une des geoles de cet état, la négresse nommée **SOPHIE**, absente depuis 25 jours, fort connue comme marchande de gâteaux, ainsi que par sa forte complexion; elle a en outre un cicatrice au-dessus de l'œil droit, elle est de la taille d'environ 5 pieds 3 pouces; âgée de 25 ans, elle était vêtue lors de son départ d'une robe d'indienne brune et d'un mouchoir violet à la tête.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon les lois.

1er. sept—3 Fme. LACOUTURE.

Changement de Domicile.

J. MICHINARD,

PHARMACIEN-DROGUISTE,

A l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son établissement à l'encoignure des rues Condé et St. Philippe.

On trouvera chez lui, comme par le passé, toute espèce de médicaments soit simples ou composés. 3 sept—12

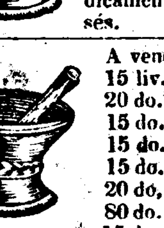

A vendre pour clore un envoi:—
15 liv. Scamonée d'Alep.
20 do. Gomme élemy.
15 do. Gomme assafœtida.
15 do. Gamme de Jamahaca.
15 do. Gomme de Myrrh.
20 do. Cantharides.
80 do. Mercure.
15 do. Eponge fine.

Racine d'oris, essence de bergamote, de citron et de thym.

Les articles ci-dessus seront vendus à bon marché. P. DUCONGE.

28 juillet au coin des rues Chartres & Conti.

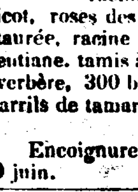

LES soussignés ont reçu par le navire Henry Astor et divers autres arrivages, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.

Extrait alcoolique de salsepareille, do. douce amère, do. absynthe, do. ellébore, do. stramonium, racine de ratanhie, fleurs de coquelicot, roses des provins, fleur des tillieuls, Centaurée, racine de guimauve, do. valeriaine, do gentiane. tamis à tambour assortis, fourneaux à reverbère, 300 bouteilles sirop de calebasse, 10 barrils de tamarin frais.

F. ORIOL & CO.
Encoignure des rues Dumaine et Condé.
10 juin.

LE soussigné a reçu dernièrement par le navire Russell, deux barrouches légères, une pour un seul cheval, et l'autre pour un ou deux chevaux, venant de la manufacture de Brewster & Colis, à New-Haven, (Connec,) Il a aussi des voitures, barrouches et cabriolets de toutes descriptions: un joli tilbury, et plusieurs cabriolets et tilburys en seconde main.

M. WALTON,
6 sept Nos. 12 et 14, rue de la Douane.

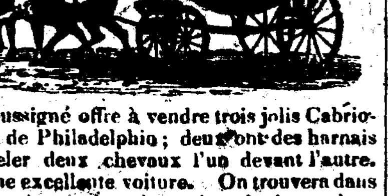

LE soussigné offre à vendre trois jolis Cabriolets de Philadelphie; deux ont des harnais pour atteler deux chevaux l'un devant l'autre. Aussi une excellente voiture. On trouvera dans son magasin un grand nombre de barouches, voitures, cabriolets, &c. &c.; ces objets, d'un prix médiocre, seront vendus à des conditions avantageuses. M. WALTON.

N. B. Il se chargera de toutes sortes de raccommodages, qu'il exécutera avec goût et promptitude. 30 juillet.

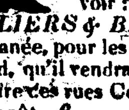

Le soussigné vient de recevoir de New-York, un joli assortiment de **CHAUSSURES**, savoir: *ESCARPINS* à boucles, *SOULIERS & BRODEQUINS* en peau de daim tanée, pour les personnes qui sont délicates du pied, qu'il vendra à des prix modérés, à l'encoignure des rues Condé et Dumaine.

25 août—6 J. G. ARRAIZA.

CHAPEAUX BLANCS, SOULIERS & ESCARPINS.

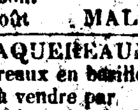

Le soussigné, dont le magasin est situé rue de la Levée, No. 88, deuxième porte après le coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par les navires Kentucky et Bolivar, un assortiment de jolis chapeaux blancs de toutes nuances, souliers légers, escarpins &c. convenables pour la saison.

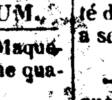

6 août MALCOM & McCALLUM.

MAQUEREAUX & MORUES.—Maquereaux en barillets et Morues de bonne qualité, à vendre par

9 août STETSON & AVERY.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipe de vin de Madère, bonne qualité, à vendre par WM. G. HEWES.

GRAISSE & FARINE—Graisse en feuille et farine douce superfine, à vendre par

9 août STETSON & AVERY.

SANGSUES—2,000 sangsues à vendre chez les soussignés,

26 juillet F. ORIOL & co.

JUS DE CITRON.

QUELQUES boucauts Jus de citron de la Jamaïque, de qualité supérieure, maintenant reçus et à vendre par quantités convenables aux acheteurs, par JAMES S. SHAW,

Encoignure des rues Royale et de la Douane.
14 juillet

AVIS.—Tabac en feuille (Buelta Abajo) jus de citrons frais, et cigarres de la Havane, maintenant en débarquement de la goëlette Tita, et à vendre par

VICTOR DE LA COVA
23 août—4 rue St. Louis, No. 43.

CAMPECHE—45 tonneaux bois de Campêche, en débarquement de la goëlette Sally & Betsey, à vendre par

30 août J. W. ZACHARIE & CO.

AVIS.—Les soussignés ayant formé une société, sous la raison de *Ducros & Morphy*, préviennent leurs amis et le public qu'ils ont en leur magasin, No. 13, rue de la Levée, vis-à-vis la Douane, un assortiment complet de Groceries, vins et liqueurs &c. qu'ils vendront aux prix les plus modérés.

Ls. ALFRED DUCROS,
1 sep—6] ERNEST MORPHY.

REÇU par la barque *Adventure*, de Liverpool, et à vendre par les soussignés, les articles suivants:—

400 rames papier à lettre anglais, de qualité supérieure, azur et blanc.

100 do. do. foolscap, azur.

20 douz. ½ pinte encre à copier, de qualité supérieure.

20 do. pintes do. do.

Un envoi considérable de canifs de Rogers & fils; do. de fantaisie, montés en ivoire; couteaux; rasoirs en paquets de 2 à 7 (qualité supérieur); plusieurs douzaines de caisses d'instrumens à dessiner, Nos. 1 à 5;

Douze jeux complets d'instruments de poche, couleurs assorties, contenant 16 instruments et des aiguilles de la meilleure qualité. Dix douzaines excellentes lancettes; 200 boites, contenant chacune 100 aiguilles (*royal improved*) et aiguilles fondues à œil d'argent), Nos. 6 à 10, en petites boites de maroquin; plumes perpétuelles de Perryvan, et un grand nombre d'autres articles sortis des manufactures anglaises, tous garantis véritables et de première qualité, et qui seront vendus à bon marché, par E. JOHNS & CO.

No. 113, rue de Chartres, entre St. Louis & Conti. 30 août.

MUSIQUE NOUVELLE.—Chez *E. JOHNS & CO.*, rue de Chartres No. 113.

Chansons italiennes pour le piano-forte; no, no quiero casarme; buonanote; aurora che sorgerai; rinascer mi sento; di tanti palpiti; di piacer mi; ebben por mia memoria; canzonetta d'un innamorato; voi che sapeti; nel cor piu non mi sento; mama mia; papa; o dolce concento; o pescator del onda; do. do. pour guittare; ah! spicgarti o! Dio!; che dice mal d'amore; la cachucha; m'ha do. ah! che souffrir, guittare. 27 août.

---

200 BALLES FOIN, à vendre par

J. W. ZACHARIE & CO.
27 août rue Bienville, No. 80.

CHAUX *de Thomastown et Huile à peintre*—400 bls. chaux de Thomastown, 25 do. huile de lin, première qualité; reçus récemment par le soussigné, et à vendre en petites quantités pour la commodité des acheteurs.

OLIVIER AKIN,
23 août—3 rue de la Commune.

A VENDRE.—Une **BAROUCHE** de seconde main, ainsi qu'un CHEVAL excessivement doux et sans défauts, allant parfaitement. S'adresser au bureau de cette feuille 23 août—6

PETITS SAUMONS DE PLOMB, en caisses, à vendre par J. MAGER.

PRIME.—Bœuf du Missouri, à vendre, s'adresser à [21 juillet] J. MAGER.

POMPE-A-INCENDIE.—Le soussigné offre à vendre une pompe-à-incendie patentée, des compagnies connues sous la dénomination de *American Hydraulic Companies*; cette pompe peut convenir soit sur une habitation, soit dans une presse à coton. M. WALTON.

16 août Rue de la Douane, No 14.

AVOINE—2,000 boisseaux d'avoine en sacs, à vendre par RYON & COPLAND,

11 août—3 rue de la Nelle.-Levée.

ROULEAUX CORDE. *Toile d'emballage, Maquereaux.*—213 rouleaux corde. 180 pièces toile d'emballage, qualité supérieure; quelques barils maquereaux no. 3, et demi barils no. 1 et 2, et quart de barils no. 1, à vendre par

4 août P. M. TOURNÉ.

EN débarquement du navire Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre:

4 barriques vin rouge de St. Estèphe, de 1825: 24 caisses grand vin de Château Lafitte, 1823.

2 août T. NICOLET & CO.

QUELQUES centaines de sangsues, reçues par la Zilia de Bordeaux, et à vendre par

4 août P. F. DUCONGÉ.

EPONGE FINE—Le soussigné offre à vendre quelques livres de belle éponge pour toilette, reçues récemment de New-York.

J. P. DUCONGÉ,
23 août Au coin des rues de Chartres et Conti.

---

517 Barils farine première qualité, de Cincinnati et Pitsbourg, à vendre par le soussigné. [6 août] FORESTIER.

VINS DE BORDEAUX.

264 Barriques vin de Bordeaux, diverses qualités; 200 paniers anisette, 6 caisses parfumerie, 1 caisse bas de soie, en débarquement du brick Félix Léopold, venant de Bordeaux, à vendre par P. E. SORBÉ.

26 juillet rue Royale, no. 118

BAS DE SOIE et Soie à coudre de différentes qualités, ayant droit au drawback, reçus récemment et à vendre par

26 juillet J. MAGER.

1800 SACS GROS SEL DE FRANCE, récemment reçus et à vendre, par

26 juillet J. MAGER.

OR EN FEUILLE, pour Dentistes.—Quelques onces or en feuille, à vendre par

23 juillet. JAMES S. SHAW, Pharmacien.

REÇU récemment, 27 barils prime porc, 63 do. cargaison do., 22 do. chimes do., 20 demi baril porc-mess, 26 barils bœuf-mess, 35 demi baril dito, à vendre par

S. C. BELL,
14 juillet rue du Canal, no. 60.

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de présenter ses remercimens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberté de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orléans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignages en approbation de sa dextérité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement du grand soulagement de la dextérité et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.

L. DE NECKERSE, Evêque.

EN déchargement du navire Union, venant du Havre, 25 caisses Vin de Champagne, qualité supérieure, à vendre par

10 juin. SAM. C. BELL.

SUCRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Columbia, 30 boucauts Sucre, à vendre par [10 juin] S. C. BELL.

CIGARRES DE LA HAVANE—Reçu récemment 286 quarts de caisse, cigarres de la Havane, à vendre par

10 juin. S. C. BELL.

A VENDRE—60 tierçons vin blanc, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux,

24 juin T. NICOLET & CO.

TRAITES sur New-York et Baltimore, à vendre par

22 juin.] THEODORE NICOLET & CO.

LETTRES DE CHANGE SUR NEW-YORK & PARIS, à vendre par

23 juil.] Hy. PERRET & CHARBONNET

---

200 BARRIQUES **VIN DE MARSEILLE**, a vendre par

19 juillet J. MAGER.

AVIS AU PUBLIC.—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapallo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et éficace et qu'il en donnera des preuves.

Nouvelle-Orléans, le 26 juillet 1831.

Mr. Rapallo, en outre, a rendu la vue à un nègre de Mr. Blineau, de l'âge d'environ 70 ans qui avait un séton, après dix jours de traitement; et à une petite esclave appartenant au même, en quatre jours. Mr. Blineau pourra attester ces faits.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1831.

Depuis la dernière éclipse, je voyais tout trouble et je ne pouvais plus voir de loin, mais grâce aux soins de M. Rapallo, ma vue est parfaitement rétablie: je ne puis que me louer de son traitement.

Madame S. Guy Arnould.

Nouvelle-Orléans, 18 juillet 1831.

Ayant appelé M. Rapallo pour traiter les yeux de ma petite fille, âgée de 8 ans, qui avait une faiblesse dans la vue, au point qu'elle ne pouvait plus ni lire ni écrire; il lui a administré avec succès son remède, et au bout de six jours elle a eu la vue parfaitement rétablie.

Jn. Rousseau,
rue de Chartres, marchand de meubles.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.

19 mars. Victoire Souffrain.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdît entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.

BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.

FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois; il avait presque perdu la vue; en huit jours il a été parfaitement guéri.

Nlle.-Orléans, 29 decembre 1830.

AUGUSTINE FAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.

Pierre DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830.

Mr. Jn. Rapalo,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans); et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,
ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.

6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL.

VIN EN CAISSES.—Les soussignés offrent à vendre 250 caisses vin rouge d'une bonne qualité, à bas prix, s'adresser à

14 juillet PERRET & CHARBONNET.

---

300 Sacs sel de Liverpool, croisé double, à vendre par

14 juillet J. W. ZACHARIE & CO.

CORDE D'EMBALLAGE.—100 rouleaux corde d'emballage du Kentucky, à vendre par

14 juillet STETSON & AVERY.

CIGARRES.—3 caisses cigarres mêlés, de bonne qualité, en boite de 200 chaque, à vendre par

14 juillet STETSON & AVERY.

FOIN—400 balles foin de la Rivière du Nord, à vendre par

14 juillet J. W. ZACHARIE & CO.

FERBLANC—123 boites Ferblanc I. X, à vendre par [14 juil.] S. C. BELL.

TRAITES SUR FRANCE.—à vendre par [14 juillet] J. MAGER.

VIN DE MALAGA.—1500 barriques, barillets et demi barillet, importés directement de Malaga, et ayant droit au drawback, à vendre par

7 juillet Wm. G. HEWES.

---

200 FUTAILLES chaux de Thomaston, en bon ordre, 50 caisses blanc de baleine de 4, 5 et 6 à la livre à vendre par

7 juillet STETSON & AVERY.

A VENDRE.—LOTS DE TERRE, avantageusement situés dans le faubourg Ste. Marie. S'adresser à

G. MORTIMER.
1 juillet rue Philippa, No.185,

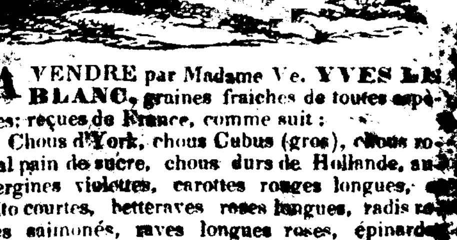

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces; reçues de France, comme suit:

Choux d'York, choux Cubus (gros), choux royal pain de sucre, choux durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saumonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein blanc, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, escarole, salsifix, bêtes ou cardes blanches, pois ordinaire. dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.